

SUJET

2020-2021

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Première Technologique

ÉVALUATIONS COMMUNES

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

CLASSE : Première

E3C : E3C1 E3C2 E3C3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : histoire-géographie

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 h--

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme : thème3histoire ; thème2géographie ; thème3géographie ;

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 7



Première partie : questions (sur 10 points)

- 1- Définissez ce que sont les libertés fondamentales.
- 2- « La colonisation repose sur des rapports inégaux entre colons et colonisés ». Justifiez cette affirmation.
- 3- À l'aide d'un exemple étudié en classe, définissez ce qu'est l'antisémitisme.
- 4- Citez un acteur participant au développement des flux.
- 5- À partir de l'exemple d'un produit mondialisé, définissez la notion de chaîne de production mondiale de valeur ajoutée.

Modèle CCYC : ©DNE																				
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>																				
Prénom(s) :																				
N° candidat :											N° d'inscription :									
 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	<small>(Les numéros figurent sur la convocation.)</small>																			
Né(e) le :			/			/														

1.1

Deuxième partie : analyse de document(s) (sur 10 points)

Le candidat choisit l'un des deux sujets.

Sujet d'étude : Les espaces périurbains en France (métropolitaine et ultramarine)

Document 1 : le phénomène de périurbanisation en France.

« La périurbanisation peut se définir comme un processus d'exurbanisation : les ménages des classes moyennes quittent les centres urbains ou la proche banlieue pour s'installer dans des communes rurales ou des petites villes situées dans un rayon proche. Ce rayon proche dépend de l'importance de l'agglomération et des prix immobiliers. En effet, si l'éloignement peut se limiter à une trentaine de kilomètres pour les villes moyennes, il atteint la centaine de kilomètres autour de l'agglomération parisienne. De ce fait, cet éloignement permet à ces ménages d'acquérir un bien immobilier à des prix abordables, l'idéal étant un pavillon avec jardin. 90% des logements périurbains correspondant à de l'habitat individuel, mais seulement 50% de cet habitat périurbain s'inscrit dans des formes de lotissements [...]

Ce processus provoque de fait une forte croissance démographique dans les communes localisées aux franges des agglomérations urbaines, tout en transformant les paysages urbains [...] L'émergence et l'expansion du périurbain s'accompagnent d'une diversification socio-professionnelle, tout en provoquant des mutations physiques de l'espace rural, en particulier l'affectation des terres agricoles. La question périurbaine est de fait intrinsèquement¹ liée à celle du devenir de l'agriculture autour de la ville, entre tentatives de coexistence, éloignement ou disparition.

Toujours à l'échelle locale, les recompositions spatiales ne concernent pas que le logement, le périurbain étant également devenu un espace d'extension du bâti industriel et commercial, d'où l'expression de « France moche », popularisée par un article de Télérama de 2010. [...]

Les paysages périurbains sont également fortement marqués par l'automobile. La périurbanisation se développe en partie grâce à la démocratisation de la voiture individuelle et la construction d'infrastructures routières et autoroutières qui prend son envol dans les années 1960. Ce double mouvement autorise alors les ménages à s'éloigner de leur lieu de travail puisque à temps de déplacement constant, ils peuvent acquérir des logements plus grands et moins chers. De ce fait, les territoires périurbains sont très souvent conçus à proximité des grands échangeurs. [...]

Par ailleurs, les communes périurbaines ne sont pas unanimement engagées dans une expansion sans contrôle de leur espace bâti². Cela est en partie lié aux motivations des populations venant s'installer dans une commune périurbaine. Certes, ces ménages cherchent des logements à des prix abordables, mais ils



entendent aussi s'installer dans un cadre de vie campagnard, ou du reste moins « urbanisé », d'où l'importance du maintien de terres agricoles ou rurales. »

Notes :

1. en soi.
2. notion d'étalement urbain

Source : Charlotte RUGGERI, *La France, géographie des territoires*, Paris, Éditions Ellipses, 2017, p 251/254.

Document 2 : un lotissement de la commune d'Angerville



Angerville est à 70 km au sud-ouest de Paris, en Ile-de-France

Source : www.geoportail.gouv.fr [consulté en octobre 2019].

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Questions :

1. Définissez le processus de périurbanisation.
2. Indiquez les motifs de l'essor des espaces périurbains.
3. Quelles recompositions spatiales sont générées par la périurbanisation ?
4. Expliquez l'importance de la voiture individuelle pour la mobilité des habitants des communes périurbaines. Quelles infrastructures en favorisent l'usage ?
5. Montrez que les territoires périurbains sont en croissance et multifonctionnels.



Sujet d'étude : L'agro-tourisme en France (métropolitaine et ultramarine)

Document 1 : L'agrotourisme dans le département de la Creuse

« Le mouvement de redécouverte des attraits campagnards et des valeurs qui leur sont associées s'illustre au travers de la fréquentation croissante de l'espace rural lors des journées de loisirs ou de vacances. Certains agriculteurs ont saisi cette opportunité en proposant des activités touristiques dans le cadre de leur exploitation. [...]

Les loisirs tiennent une place également importante dans cette gamme de produits d'accueil à la ferme, comme le prouve le succès croissant des fermes de découverte qui proposent de faire connaissance avec l'exploitation agricole, son environnement économique, humain et naturel [...]

A titre d'exemple, le domaine des Vergnes sur la commune de Saint-Pardoux- le Neuf, à l'est d'Aubusson, apparaît comme une exception heureuse parmi les aménagements agritouristiques creusois. A côté de l'exploitation familiale reprise en 1975, comprenant un cheptel de 40 vaches-mères de race limousine pour une SAU de 150 ha, le couple exploitant a monté six chambres d'hôtes classées trois épis en 1989 et 1990, suivies de deux gîtes ruraux en trois et quatre épis. L'installation d'une piscine en plein air, d'une seconde piscine couverte et chauffée, et d'un étang voué à la pêche à la ligne, complètent les hébergements.

La rentabilité de telles structures dépend étroitement d'une part, de la fréquentation du circuit automobile du Mas-du-Clos, spécialisé dans l'accueil de clubs de voiture haut de gamme, d'autre part de la renommée d'Aubusson et de sa clientèle estivale, enfin et surtout de la qualité des prestations offertes dans un cadre naturel et patrimonial exceptionnel. Partant, l'implantation de domaines comme celui-ci reste subordonnée à de nombreux paramètres, et nécessite une intégration systématique aux réseaux promotionnels (Gîtes de France, guides spécialisés...). »

Source : Anthony Simon, *Les espaces ruraux en France*, Dunod, 2018, p 155-158.

Modèle CCYC : ©DNE																						
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>																						
Prénom(s) :																						
N° candidat :											N° d'inscription :											
<small>(Les numéros figurent sur la convocation.)</small>																						
Né(e) le :			/			/																



1.1

Document 2 : une campagne de promotion pour l'agrotourisme.



Source : www.agrivacances.com (consulté le 22/06/2019)

Questions :

1. Formulez une définition de l'agrotourisme.
2. Expliquez pourquoi certains agriculteurs proposent des activités touristiques sur leur exploitation.
3. Présentez les différents acteurs de l'agrotourisme.
4. Montrez comment l'agrotourisme contribue à la valorisation des produits agricoles français
5. Indiquez en quoi le développement de l'agrotourisme constitue un atout pour les espaces ruraux français.